



DOSSIER DE PRESSE

Dispositif PERENNIS 2009-2010

Outil stratégique destiné à
optimiser la 1^{ère} phase de
croissance dynamique de
la jeune entreprise



PERENNIS
dispositif
première
croissance

Communauté de communes de Lacq
Vendredi 23 avril 2010



Sommaire

Accompagner la première phase de croissance des jeunes entreprises	p.3
Le dispositif « PERENNIS 2009-2010 »	p.4
Une méthode en 5 étapes	p.6
Bilan du dispositif	p.8
Contacts	p.12

Accompagner la première phase de croissance des jeunes entreprises

Initié par Eurolacq entreprises le dispositif « PERENNIS » permet d'accompagner les jeunes entreprises dans leur première phase de croissance aigue.

En effet, après la phase de création proprement dite, les jeunes entreprises entrent dans une phase de croissance dynamique qui entraîne des bouleversements et de nouveaux besoins en organisation, en financement et en management.

Le chef d'entreprise change à ce moment là de métier.

Or, si les entreprises sont largement accompagnées lors de la création, elles se retrouvent livrées à elles-mêmes lors de la phase d'extension. Rien ne prépare les créateurs à anticiper, gérer et profiter de cette croissance.

Pourtant, l'anticipation de cette phase grâce à la définition d'un plan stratégique cohérent permet aux jeunes entreprises de sortir renforcées de cette étape, généralement suivie d'une phase de croissance créatrice d'emplois.

Pour aider les entreprises à passer ce cap primordial, Eurolacq entreprises et le cabinet Resolva Développement ont mis en place un dispositif d'analyse et d'accompagnement stratégique appelé « PERENNIS ».

L'objectif est **de former et d'accompagner** des groupes d'une dizaine de responsables de jeunes entreprises afin d'optimiser leurs chances de pérennisation.

Une première action expérimentale dite « PERENNIS 1 » a été menée entre 2004 et 2006 auprès de 7 entreprises. 6 d'entre-elles sont encore en activité aujourd'hui et une vingtaine d'emplois ont été créés.

En 2009, l'action a été reconduite auprès de 10 nouvelles entreprises. La réunion de ce vendredi 23 avril permet de faire le bilan de cette seconde opération et de recueillir le témoignage des entreprises participantes.



Le dispositif « PERENNIS 2009-2010 »

Le dispositif « PERENNIS 2009-2010 » a pour objectif d'accompagner les jeunes entreprises afin de les aider à faire de leur première phase de croissance une opportunité de développement durable.

Pour cela, des méthodes de travail spécifiques ont été mises en place :

- **approche individualisée** grâce à l'audit des entreprises et la mise en place de plans d'actions de développement. L'objectif ici est de définir de façon précise et spécifique les voies de progrès de chaque entreprise.
- **travail en session collective** afin de venir renforcer les travaux individuels.

Le dispositif « PERENNIS 1 » conduit entre 2004 et 2006 auprès de 7 entreprises a permis d'affiner le dispositif afin de répondre plus spécifiquement aux problématiques rencontrées par les jeunes entreprises en phase de croissance.

En décembre 2008, un comité de pilotage a été constitué afin de lancer et suivre les travaux et d'évaluer les résultats du dispositif « PERENNIS 2009-2010 ». Il est composé de :

- **EUROLACQ ENTREPRISES** : maître d'œuvre du dispositif
- **De RESOLVA Développement** : animateur technique
- **Partenaires institutionnels, soutiens actifs de l'opération:**
 - communauté de communes de Lacq
 - communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
 - communauté de communes du canton d'Orthez
 - Maison de l'Emploi et de la Formation (Lacq-Orthez-Oloron-Mauléon)
 - Conseil Régional d'Aquitaine
 - Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

Le dispositif « PERENNIS 2009-2010 » (suite)

- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des PA

- **Acteurs techniques :**

- L'UPPA – IAE de Pau-Bayonne
- TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL SA
- Le Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises (RAPE)
- Réseau Entreprendre Adour
- Divers consultants, experts, partenaires d'Eurolacq...

Le comité de pilotage a été chargé de **sélectionner les entreprises retenues pour l'opération**. Après plusieurs rendez-vous avec les dirigeants afin de connaître leurs difficultés et leurs attentes, 10 entreprises ont été retenues :

- **OP Systèmes** (retraitement des sols et des déchets industriels) de **Lacq**
- **Soudure tuyauterie Lacq-Aquitaine (STLA)** (soudure, tuyauterie, et chaudronnerie) d'**Artix**
- **STIG** (structures métalliques, soudure, chaudronnerie, tuyauterie) de **Lacq**
- **GERPRO** (gravure industrielle multi-support) d'**Orthez**
- **Sud Présentoirs** (aménagement de locaux commerciaux) d'**Orthez**
- **Lasserre Entreprise Salanove** (travaux de menuiserie métallique et serrurerie) d'**Oloron Sainte Marie**
- **Petrau Bois Services** (procédés de constructions innovant à base de structures bois) de **Salies-de-Béarn**
- **JO2D** (découpe de textile et de plastique) de **Puyoo**
- **Fox Messenger** (opérateur postal privé) de **Pau**
- **Novae Communication** (création de sites Web et e-tourisme) de **Pau**

Après constitution du groupe d'entreprises, les travaux ont démarré en octobre 2009.

Une méthode en 5 étapes

Le dispositif « PERENNIS 2009-2010 » s'appuie sur l'accompagnement individuel et la formation des responsables des jeunes entreprises afin d'optimiser leurs chances de pérennisation.

La démarche se décompose en 5 actions distinctes :

1 – Définir une stratégie de développement

- réalisation d'un **diagnostic stratégique individualisé à l'aide d'outils innovants.**
- mise en place de **formations spécifiques** qui permettront aux chefs d'entreprises d'acquérir les fondamentaux de la démarche stratégique.

Stratégie, finances, dynamique commerciale, développement durable, communication, ... les formations proposées aux responsables couvrent l'ensemble des domaines indispensables pour accompagner le développement des entreprises.

2 – Matérialiser cette stratégie de développement en redéfinissant les orientations et la cadence de l'entreprise afin de retrouver une zone de croissance maîtrisée et cohérente

- **identification** des facteurs clés de succès et des zones de risque de l'entreprise
- **préparer** la conduite de projet

3 – Etablir les plans d'action nécessaires avec les ressources correspondantes pour corriger les orientations prises et adopter la cadence adéquate

- **mise en œuvre** d'une démarche de projet adaptée
- **élaboration** de plans d'action précis pour l'entreprise
- **accompagnement individuel** du chef d'entreprise
- **interventions** en entreprise

Une méthode en 5 étapes (suite)

4 – Mise en place et analyse d'indicateurs de résultats objectifs

5 – Actions correctives permanentes via la création d'une plateforme interactive.

Cette démarche se résume dans un graphique :

Les chefs d'entreprises accompagnés disposent enfin **d'outils performants et innovants** mis à disposition par Eurolacq et par Résolva développement :

- ⇒ Grilles de positionnement, de recueil de données, d'analyse opérationnelle
- ⇒ Outils de positionnement stratégiques spécifiques à la jeune entreprise (innovation produit et innovation procès)
- ⇒ Programme de sessions collectives d'appui à l'action sous forme de modules thématiques (orientations et décision stratégiques, dynamique commerciale, diagnostic financier, problèmes juridiques, conduite de projet, ...)
- ⇒ Site internet interactif destiné à la mise à jour des données

Bilan du dispositif

La réunion de restitution organisée ce vendredi 23 avril à la communauté de communes de Lacq regroupe les 10 chefs d'entreprises accompagnés lors du dispositif, les partenaires du projet ainsi que les chefs d'entreprises qui ont bénéficié du dispositif « PERENNIS 1 ».

Cette réunion permet de faire un **bilan général du dispositif avec le témoignage des entreprises**. Une restitution détaillée a été effectuée en amont avec chacun des responsables concernés par le dispositif.

Ces travaux ont notamment permis d'identifier **les principales préconisations soumises aux chefs d'entreprises**. Ces préconisations sont en fait l'ensemble des points qui seront travaillés à court moyen et long terme

Synthèse des plans d'actions retenus

Orientations stratégiques

- informations et veille stratégique
- caractérisation des domaines d'activités stratégiques
- détermination des facteurs clés de succès
- arbitrage, choix des investissements et recherche de ressources
- recherche de partenariats

Gestion et finance

- formalisation d'outils de gestion opérationnels (mesurer et prévoir)
- modélisation financière des projets et calcul de la rentabilité générée
- étude des coûts

Structuration managériale

- clarification du rôle du dirigeant (gestion du temps)
- identifier et mettre en place des facteurs de motivation pour créer une culture d'entreprise
- impliquer le personnel et déléguer
- renforcer des échanges formels pour optimiser la communication interne



Bilan du dispositif (suite)

- sélectionner et diffuser une information mobilisatrice

Stratégie commerciale

- rendre l'entreprise visible (outils, réseaux, évènementiel)
- définir des marges de manœuvre au regard du pouvoir de négociation des clients
- structuration de l'approche commerciale
- optimisation de la veille concurrentielle

Gestion de production

- mesure des temps et identification des gains de productivité
- étude de l'organisation de l'espace
- réactivité : atout ou contrainte ?

Suite au succès rencontré par le dispositif, les promoteurs de l'opération envisagent de renouveler les sessions PERENNIS au rythme de 2 par an.



Contacts

Eurolacq Entreprises

René Majesté

Directeur

Ligne directe : 05 59 53 99 72

fax 05 59 53 99 50

Courriel : majeste@eurolacq.com

Portable : 06 88 84 85 46

Syndicat Mixte du Pays de Lacq

Rond-point des chênes - BP 73

64150 Mourenx

Tél : 05 59 60 03 46

Véronique OTAZU-TOULET

Tél. : 05 59 60 06 43

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : contact@smplacq.fr

Jacques LÉROU

Responsable du développement économique

Tél. : 05 59 60 06 43

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : contact@smplacq.fr

Jérémie MARTIN

Responsable du service communication

Ligne directe : 05 59 60 73 56

Fax : 05 59 60 95 43

Courriel : j-martin@cc-lacq.fr

Portable : 06 79 70 45 56